

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Premier projet de règlement numéro PP08-2025 adopté le 10 mars 2025

Règlement numéro <-2025 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de corriger les zones concernées par les enseignes publicitaires et d'autoriser les résidences privées d'hébergement dans la zone commerciale GI21C

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 10 mars 2025;

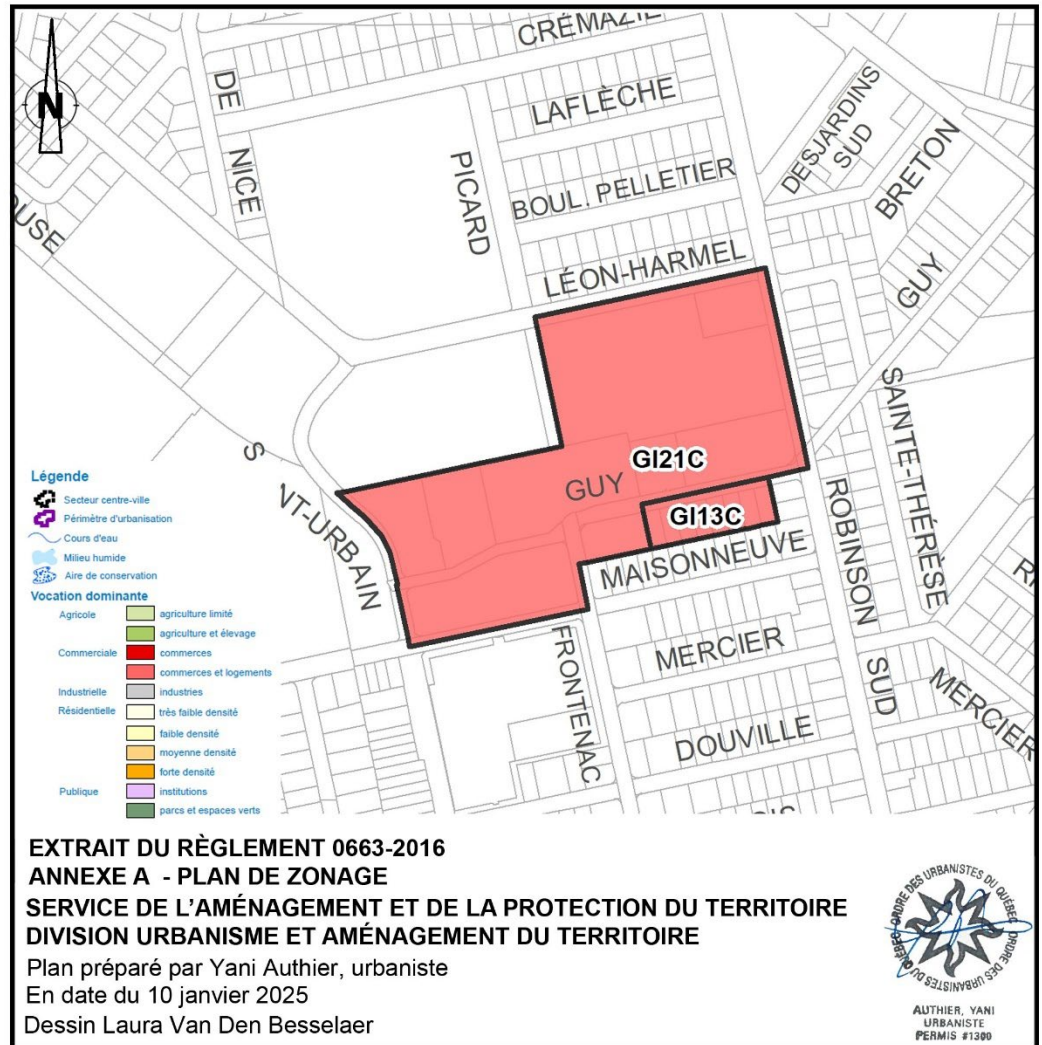
Le < 2025, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage est modifié afin de corriger les zones concernées par les enseignes publicitaires de la façon suivante :
 - 2.1 Remplacer le premier alinéa de l'article 107 intitulé « Enseigne publicitaire » par le suivant :

« Les enseignes publicitaires (panneaux-réclames) sont autorisées seulement dans les zones FG05I et GG08P. »
3. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage est modifié afin d'autoriser les résidences privées d'hébergement dans la zone commerciale GI21C de la façon suivante :
 - 3.1 Modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone », à la grille portant le numéro de référence GI21C de façon à ajouter la classe d'usage de résidence privée d'hébergement « Rpri », et à y définir les mêmes normes d'implantation que les autres usages autorisés dans la zone,

- 3.2 La délimitation de la zone commerciale GI21C, identifiée à l'annexe A intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située au nord des rues Guy et Maisonneuve, au sud de la rue Léon-Harmel et entre les rues Saint-Urbain et Robinson Sud,

le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessous, préparé par M. Yani Authier, urbaniste, en date du 10 janvier 2025.



4. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage n'est pas autrement modifié.
5. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

Granby, ce

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe